

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Habilitation IOBSP niveau 1 »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

| Cible | Durée totale | Coût pédagogique | Prérequis technique |
|---|--------------|---|--------------------------------------|
| Toute personne souhaitant exercer l'activité d'IOBSP en tant que Courtier ou Mandataire Non Exclusif | 150 heures | 1800 € | Accès internet, Webcam, Casque audio |
| Modalités pédagogiques | | Objectifs | |
| <ul style="list-style-type: none"> 150 heures en e-learning Accès ouverts pour une durée de 6 mois Exposé, cas pratiques, QCM Accompagnement personnalisé par un tuteur et auto-évaluation tout au long du parcours | | A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en tant que Courtier ou Mandataire non exclusif conformément à l'article R519-8 du Code Monétaire et Financier | |
| Modalités de validation | | Prérequis pédagogiques | |
| Habilitation IOBSP niveau 1 obtenue pour tout apprenant dont le score lors de l'évaluation est supérieur à 70% | | Aucun | |

Tronc commun « 60 heures » :

- L'environnement de l'activité d'IOBSP
- Les différents partenaires des IOBSP
- Le mandatement bancaire et ses limites
- Les modalités de distribution
- Les différentes catégories d'IOBSP et leurs conditions d'accès et d'exercice
- Les principes généraux de droits commun
- Les généralités sur le crédit
- La protection client
- La lutte anti blanchiment et lutte antiterroriste
- Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- La connaissance des infractions et sanctions
- Les différents types de taux et leurs caractéristiques
- Les coûts et durées totales du crédit
- L'assurance emprunteur
- Les garanties des crédits

- Examen de fin de Tronc Commun

Module Crédit Consommation « 20 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire du crédit à la consommation
- Les différents types de crédit à la consommation
- Les caractéristiques financières du crédit à la consommation
- Les garanties et la protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de crédit à la Consommation
- Etudes de dossiers de crédit à la consommation
- Examen crédit à la consommation

Module Crédit Immobilier « 30 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- Les prêts classiques
- Les taux
- Les prêts « aidés »
- Les différents types de projets immobiliers
- Les investissements locatifs
- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- L'emprunteur
- La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- Etudes de dossiers de crédit immobilier
- Examen Crédit Immobilier

Module Regroupement de Crédits « 20 heures » :

- L'environnement économique & réglementaire du regroupement de crédits
- Les fondamentaux du regroupement de crédits
- Les modalités financières du regroupement de crédits
- Les règles de protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de regroupement de crédits
- Etudes de dossiers de regroupement de crédits
- Examen Regroupement de Crédits

Module Services de Paiement « 20 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire des services de paiements
- Les différents services de paiements
- Les droits de la clientèle et les devoirs d'information
- La formalisation de l'utilisation des services de paiements
- La préparation d'un dossier de services de paiements
- Etudes de dossiers de services de paiements
- Examen Services de Paiement

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.